

# LE TAM

Avril 2025

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

NUMÉRO

LE TAM, C'EST (AUSSI) VOUS !

VOUS, LES ACTEURS DE TOUS LES SUJETS, SUR TOUT LE TERRITOIRE





### **Le vote du budget est toujours l'un des moments forts de toute collectivité.**

Cette année a été particulièrement fertile en rebondissement en raison de la difficulté de déposer la loi de finances et d'intégrer, de ce fait, les efforts demandés aux collectivités.

Pour Tulle agglo, ces derniers efforts se chiffrent à près de 400 000 € répartis entre la baisse des recettes, part dynamique de la TVA d'une part, et l'augmentation des charges d'autre part, notamment le taux de la cotisation retraite des employeurs publics.

Ces paramètres ont fortement pesé sur les arbitrages compte tenu de la volonté de ne pas augmenter les impôts locaux, de pérenniser l'investissement indispensable pour le territoire et de terminer d'importants travaux et équipements en cours (collecte des ordures ménagères et réfection complète du centre aqua).

### **Des priorités ont été définies en fonction des enjeux :**

- **La santé** avec l'étude de faisabilité d'un parking pour l'hôpital, l'agrandissement de la MSP à Tulle pour l'accueil de médecins ou bien encore la réalisation d'hébergements pour les professionnels de santé.
- **Le soutien à l'économie locale** avec le maintien des aides à l'artisanat, et au commerce, le fonds d'investissement pour les entreprises, la création d'ateliers relais sur la zone des Alleux 2 à Saint-Mexant.
- **Le soutien aux communes rurales** aux travers d'aides et pour l'organisation de manifestations sportives ou culturelles.

Enfin, la communauté d'agglomération va réaliser le nouveau centre d'incendie et de secours à Seilhac, ainsi que la mise à l'étude d'une déchetterie sur la zone des Alleux 2 et d'une micro crèche à Naves.

Bonne lecture pour un magazine riche en informations. ■

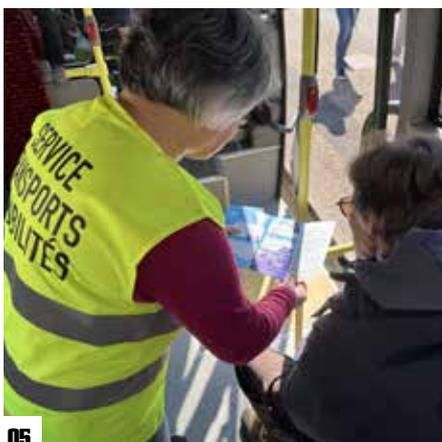
**Michel Breuilh**  
Président de Tulle agglo



.10



.12



.05



.24



.20

**actualités**

**P. 04**

L'inscription aux transports scolaires va ouvrir, La Maison des Enfants fait son carnaval, Modalis débarque dans le Tut agglo, zoom sur l'opération #nophonocrash, se former aux métiers de la petite enfance et de l'imagerie médicale, zoom sur Maestro santé et retour sur le prix remporté par les élèves du lycée Pisani de Naves au salon de l'Agriculture. Le conseil communautaire a adopté son budget 2025.

**économie**

**P. 10**

Reprise de la manufacture Maugein. Dispositif innovation et invention au cœur des projets artisanaux. Les locataires d'Inifio. Les permanences du pole éco.

**zoom sur...**

**P. 12**

Les travaux du centre aqua. Les agents du centre aqua préparent la réouverture.

**dossier**

**P. 16**

Les prochaines étapes du nouveau schéma de collecte des déchets.

**projet**

**P. 22**

Dans les coulisses du Tam.

**communes**

**P. 24**

Journée nationale des jardins avec l'association Fragments à Marc-la-Tour. Dernière ligne droite des travaux de voirie à Seilhac. Appel à projets pour la reprise d'un restaurant multiservices à Champagnac-la-Prune. Zoom sur la nouvelle halle de Corrèze. Naves, territoire engagé pour la nature. France Alzheimer à votre écoute à Tulle. Hygiène et sécurité au centre aqua : les agents interviennent en classe.

**environnement**

**P. 26**

Inauguration des nouveaux réseaux de chaleur. Devenez référent compostage. Les travaux d'assainissement avancent à Corrèze. 10 ans d'Enercoop Nouvelle-Aquitaine. Les bâtiments communaux passent à l'isolation plancher.

**culture**

**P. 28**

Le printemps du vélo : du vélo pour tous les goûts. Hooraa! Festival aux Champs. Coquelicotentes. Territoire en concerts.

**tribunes**

**P. 27**

**TULLE'**  
**agglo**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le Tam. Tulle agglo Magazine - 7, impasse Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E.mail : tulleagglo@tulleagglo.fr. **Directeur de la publication** : Jean-François Labbat. **Rédactrice en chef** : Marie Cailleaud. **Rédaction** : Marie Cailleaud, Morgan Carlux, Coralie Vintéjoux. **Photos et illustrations** : Jacques Jallat, Marie Cailleaud, Morgan Carlux, Coralie Vintéjoux, Laure Martinie, Francis Patoureau, Jean-Pierre Saintonge, Yann Orhan, Dragos Condrea, Roman Ramshorn, Claire Mouzac, Mairie de Corrèze, Big Band Jazz, Association Fragments, Tulle en Corrèze, Freepik, Pexels, Adobestock. **Mise en page et secrétariat de rédaction** : Sylvie Mahé [ atelier graphique ]. **Dépôt Légal** : Avril 2025. **ISSN** : 1261-3320. **Tirage** : 23 500 exemplaires. **Diffusion** : La Poste. **Imprimerie** : Maugein - Tulle, adhérent Imprim'Vert, imprimé sur papier PEFC/10-31-3162.

## La Maison des Enfants a fait son carnaval



**Offrir des expériences et des ateliers inclusifs, c'est ce à quoi s'attachent les agents du Pôle Petite Enfance tout au long de l'année.** Dans ce cadre, les enfants ont pu participer au carnaval de la MDE le 13 mars dernier. Après une bonne sieste, nos jeunes pousses ont vêtu leur plus beau déguisement et se sont rassemblés pour défiler tous ensemble. Parades et ambiance de fête qui ont distribué des sourires et de la couleur dans tout l'établissement. ■



### TRANSPORTS URBAINS

## Modalis débarque dans le Tut aggro

**Les bus du Tut aggro s'équipent de la nouvelle billettique Modalis.**

Cette carte devient le titre de transport unique de notre réseau.

**Simplifier et moderniser le réseau.**

Modalis c'est la nouvelle offre de billettique complète qui s'adapte aux usagers et à leurs habitudes de mobilité. Tickets rechargeables, cartes d'abonnement, appli, CB... Plusieurs solutions qui vous permettent d'opter pour celle qui vous convient.

**Développer la mobilité régionale.**

Grâce à la carte Modalis, vous pouvez facilement voyager sur l'ensemble des réseaux partenaires en Nouvelle-Aquitaine. La même carte peut être utilisée sur le réseau TuT aggro, mais aussi pour le TER (abonnements Pass TER) ou encore d'autres réseaux urbains (Limoges, Guéret...). ■

[Plus d'infos sur tulleagglo.fr](https://www.tulleagglo.fr)

### EN BREF

## #nophonencrash

Dans l'optique de sensibiliser les jeunes aux dangers du téléphone au volant, Tulle aggro et la préfecture de la Corrèze ont lancé un concours vidéo auquel les jeunes de 13 à 22 ans sont invités à faire parler leur créativité. L'inattention est la principale (35 %) cause des 203 accidents de la route survenus en Corrèze en 2023. La lecture d'un message au volant multiplie par 23 le risque d'accident, et c'est pourquoi il est important d'inciter les jeunes à devenir acteurs de la prévention. Avec "No Phone, No Crash", les jeunes doivent réaliser une vidéo (1 min 30 max) qui illustre ces risques et la poster sur Instagram. Les vidéos seront jugées par des professionnels de la sécurité routière, de la communication et des représentants de l'État, avec des prix à la clé. ■

[Plus d'infos sur tulleagglo.fr](https://www.tulleagglo.fr)

### TRANSPORTS SCOLAIRES

## Anticipez l'inscription de vos enfants



**Pour la rentrée 2025-2026**, les inscriptions aux Transports scolaires de Tulle aggro ouvriront le 2 juin sur : [transports-scolaires.tulleagglo.fr](https://www.transports-scolaires.tulleagglo.fr). Les frais de dossiers seront offerts jusqu'au 20 juillet inclus. Si votre enfant était inscrit pour l'année 2024-2025, il suffit de vous connecter avec les identifiants enregistrés lors de la première inscription, puis de cliquer sur "renouvellement". Vous retrouverez alors les informations saisies l'année passée et vous pourrez les modifier au besoin.

**Dans l'hypothèse où votre enfant n'est pas inscrit**, vous devrez créer un compte avec un identifiant et un mot de passe, puis remplir une demande. Dans les deux cas, vous devrez joindre les pièces justificatives (dernier avis d'imposition, photo d'identité de votre enfant, etc.) pour que le service Transports et Mobilités instruisse le dossier. S'il est conforme et validé, vous pourrez procéder au paiement en ligne en 1 ou 3 fois sans frais. À partir du 16 août, le titre de transport (carte papier) sera envoyé à votre domicile pour que votre enfant puisse emprunter les transports scolaires dès la rentrée. ■

[Plus d'infos sur tulleagglo.fr](https://www.tulleagglo.fr)

## EN BREF

**Zoom sur Maestro santé**

**Améliorer le maillage territorial de la formation des futurs médecins, pharmaciens et préparateurs en pharmacie via un modèle novateur, telle est l'ambition de MAESTRO-Santé, le projet en cours de développement au Campus connecté de Tulle.**

MAESTRO-Santé, c'est une méthode d'enseignement à distance sécurisée, supervisée et délocalisée vers les campus connectés.

Ce projet vise à améliorer les conditions d'apprentissage, parfois compliquées par les stages et déplacements récurrents imposés aux étudiants. Les orienter vers les territoires en tension sanitaire permettrait de désaturer les amphithéâtres de médecine et de pharmacie et délocaliser leurs stages. Une opportunité certaine pour l'hôpital de Tulle et ses professeurs-enseignants.

La réalisation du projet est prévue sur 3 ans avec un déploiement progressif sur le territoire (en première année équipement du lieu et formation des maîtres de stage, puis accueil des premiers étudiants à la rentrée 2025-2026)

MAESTRO-Santé, c'est surtout un projet à la croisée des enjeux fondamentaux pour le territoire communautaire comme l'accueil de nouveaux professionnels de santé, améliorer l'accès aux soins et le développement de la vie étudiante et du rayonnement de son campus.

## Petite enfance

**Devenez professionnel(le) de la petite enfance**

Le territoire communautaire connaît une pénurie de professionnels de la petite enfance. Pour y remédier, le CFPPA de Tulle-Naves ouvre à la rentrée un **CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE)**, diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Ouverte à toute personne de 18 ans et +, cette formation permettra à ses titulaires d'être intégrés au sein d'équipes pluridisciplinaires au sein des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) ; travailler à leur domicile, ou en Maison d'assistant(e) Maternel(le) (MAM) avec un agrément d'assistant(e) maternel(le) ou exercer en école maternelle en tant qu'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM). ■

**Renseignements auprès du Lycée agricole Tulle-Naves - EPLEFPA Edgard Pisani : 05 55 27 20 41**

## 6

**C'est le nombre d'élèves du lycée Edgard Pisani de Naves qui ont participé au Trophée international de l'enseignement agricole, moment fort du Salon international de l'Agriculture à Paris. Ces élèves de seconde jusqu'au BTS ont participé à une épreuve de manipulation de sécurité et ont obtenu la 3e place de ce concours prestigieux.**

## formation santé

**Se former aux métiers de l'imagerie médicale**

**La Région Nouvelle-Aquitaine** et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont récemment validé le dossier de demande d'autorisation pour l'ouverture d'un nouvel Institut de Formation des manipulateurs d'Électroradiologie Médicale (IFVIEM) en Corrèze.

Ce projet, porté par la Direction commune des Hôpitaux de Corrèze en octobre dernier, vient enrichir l'offre de formation en santé du territoire et répondre à un besoin croissant de professionnels qualifiés dans ce domaine essentiel pour les hôpitaux.

La formation des manipulateurs d'électroradiologie médicale est une priorité pour répondre aux besoins croissants en professionnels qualifiés dans des spécialités telles que la ra-

diologie, l'imagerie médicale et la radiothérapie. En proposant cette formation, les Hôpitaux de Corrèze souhaitent favoriser l'accès à des parcours professionnels de qualité pour les jeunes talents du territoire tout en contribuant à renforcer l'offre de soins.

Situé au cœur du campus de Souilhac à Tulle, ce nouvel institut ouvrira ses portes en septembre 2025. L'établissement bénéficiera d'une infrastructure moderne et d'un environnement pédagogique tourné vers l'innovation (simulation en santé, serious games...), en parfaite adéquation avec les exigences du secteur de l'imagerie et de la radiologie.

La formation débutera avec 15 places via la sélection Parcoursup et 5 places, via la sélection FPC (Formation Professionnelle Continue).

Les candidats intéressés par cette formation pourront déposer leurs vœux sur la plateforme Parcoursup sur laquelle toutes les informations relatives au parcours de formation seront disponibles dans les jours qui viennent. ■



budget 2025

# DES PROJETS ET UNE AMBITION NOURRIE

La construction budgétaire s'est faite dans un contexte inédit, avec l'absence de loi de finances en ce début d'année 2025. Une fois votée, celle-ci prévoit une contribution significative des collectivités locales pour redresser les finances publiques. C'est dans cet environnement national incertain que Tulle agglo bâtit son budget entre prudence et volonté de mettre son ambition au service des projets.



**Betty Dessine**

Vice-présidente en charge des Finances et des Affaires générales

"Un budget n'est pas qu'une suite de chiffres, il doit être la traduction concrète de l'ambition pour notre territoire et ses habitants.

Dans un contexte économique encore incertain, nous avons élaboré ce budget avec un double impératif : **assurer la stabilité financière de notre agglomération tout en poursuivant des investissements stratégiques pour notre avenir.**

La rénovation et l'extension du centre aqua et la nouvelle organisation à venir de la collecte des déchets sont des projets d'investissement pluriannuels. Comme en 2024, l'agglo continue de financer ces projets d'envergure en 2025.

**Concernant nos priorités nouvelles pour 2025, elles sont claires :**

- **Le développement économique et l'attractivité** : soutien aux entreprises locales.
- **La transition écologique et énergétique** : pour poursuivre nos engagements en matière de mobilités durables, rénovation énergétique et préservation de la biodiversité.
- **Les services aux habitants** : accès au logement et développement des infrastructures publiques.

Grâce à une gestion rigoureuse et responsable, ce budget nous permet cette année d'investir sans alourdir la pression fiscale sur nos concitoyens. Il reflète notre volonté collective d'allier prudence et ambition, de bâtir un territoire dynamique et solidaire." ■

## D'où vient l'argent ?



**TVA**  
**8 M€**



**IMPÔTS**  
**18,6 M€**



**DOTATIONS & SUBVENTIONS**  
**18,7 M€**



**PRODUITS & SERVICES**  
**7,3 M€**



**EMPRUNT**  
**3,5 M€**

## Où va l'argent ?



**AU QUOTIDIEN**  
**12,3 M€**

Transports : 4,1 M€  
Culture & Sport : 2,6 M€  
Voirie : 2,5 M€  
Enfance/Jeunesse : 0,7 M€  
Santé : 0,8 M€  
SDIS : 0,2 M€



**ENVIRONNEMENT**  
**16,2 M€**

Assainissement : 6,8 M€  
Collecte des déchets : 4,8 M€  
Énergie/Climat : 2,5 M€  
Habitat : 1 M€  
Eaux pluviales : 0,7 M€  
Zones humides et rivières : 0,3 M€



**ATTRACTIVITÉ**  
**2,6 M€**

Développement Économique : 1,8 M€  
Tourisme : 0,5 M€  
Enseignement supérieur : 0,2 M€



**COMMUNES**  
**9,6 M€**

Attribution de compensation : 6,5 M€  
Voirie : 2,5 M€  
Dotation de solidarité communautaire : 0,3 M€  
Investissements : 0,2 M€  
(fonds de ruralité et équipements communaux)



**REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS**  
**4,2 M€**

### Les chiffres clés du budget en 2025

**45,3 M€**

Total des budgets de fonctionnement.

**39,9 M€**

Total des budgets d'investissement.

**6 M€**

Montant des investissements pour la rénovation du centre aqua.

**5 M€**

Montant des investissements pour déployer le nouveau schéma de collecte des déchets.

### FOCUS

## Le budget d'aujourd'hui au cœur des projets de demain

Dans son édito, le président révèle des projets naissants qui verront le jour dans les mois et années à venir. Le TaM vous propose un éclairage budgétaire sur l'ouverture de dossiers par notre agglomération.

- **Un nouveau parking** pour l'hôpital de Tulle ? Une étude de faisabilité va être lancée pour un montant estimé à 100 000 €.
- **Extension de la Maison de santé** pluridisciplinaire pour l'accueil de nouveaux professionnels de santé.
- **Étude pour la création d'ateliers relais** sur la Zone des Alleux II à Saint-Mexant : création d'opportunités immobilières pour les entreprises en développement.
- **Étude pour la création d'un nouveau Centre de Secours** à Seilhac :

un investissement de 1,5 M€ porté par le SDIS et les communes défendues par le centre de secours de Seilhac.

- **Naves** : les études révèlent un réel besoin de structure d'accueil pour la petite enfance : une micro-crèche va être créée.

- **Le maillage territorial en points de déchetterie** fait état d'un besoin sur le secteur du "plateau" : un projet de déchetterie est à l'étude sur la zone des Alleux II. ■



SOLIHA, ACTEUR ASSOCIATIF DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT, VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES.

habitat

## Adapter son logement : un enjeu pour le bien-être et l'autonomie

**L'adaptation des logements est une nécessité pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, des personnes âgées ou des personnes à mobilité réduite. Elle permet d'améliorer le confort et la sécurité des occupants, mais aussi de favoriser leur maintien à domicile et leur autonomie au quotidien.**

### L'INFO EN +

Pour toute question sur les démarches en matière de logement, l'équipe de la Maison de l'Habitat vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

2, rue François Bonnélye  
19100 Tulle  
Tél. 05 55 20 67 01  
habitat@tulleagglo.fr

Face aux défis du vieillissement, de la perte de mobilité ou du handicap, adapter son logement est essentiel et devient une véritable nécessité lorsque l'on souhaite garder son indépendance. Cela permet notamment de prévenir les risques de chutes et d'accidents domestiques, de favoriser l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap et d'améliorer la qualité de vie des occupants. Les différents travaux réalisés peuvent concerner :

- . L'installation de volets roulants automatisés,
- . L'adaptation des sanitaires avec la pose de barres d'appui et de sièges de douche ou encore le remplacement d'une baignoire par un équipement adapté,
- . La modification des accès avec l'élargissement des portes,
- . La création de rampe d'accès,
- . La mise en place de dispositif de changement de niveaux (monte-escalier/ascenseur/plateforme).

Grâce aux nombreuses solutions existantes et aux aides financières disponibles, il est possible d'améliorer significativement le confort et la sécurité des personnes concernées. La Maison

de l'Habitat à Tulle vous accompagne et vous conseille dans les démarches à suivre.

**Des aides financières avec l'ANAH et SOLIHA.** L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) est un organisme public qui a pour mission de soutenir l'amélioration des logements privés existants en France. Elle joue un rôle clé dans l'amélioration et l'adaptation des logements grâce à des aides financières pour les propriétaires occupants et bailleurs. Elle profite ainsi aux syndicats de copropriété afin de financer des travaux. MaPrimeAdapt est le dispositif d'aide pour les travaux d'adaptation du logement. Selon certains critères (ressources financières du ménage, âge, évaluation de GIR, taux d'incapacité ou éligibilité à la PCH) donne droit à une subvention allant de 50 ou 70 % du montant des travaux dans la limite d'un plafond et selon la réglementation en vigueur.

SOLIHA, acteur associatif de l'amélioration de l'habitat et prestataire de Tulle agglo, accompagne les usagers dans leurs démarches, de l'étude du logement grâce à une visite et à la mobilisation de l'ensemble des aides disponibles afin de réduire le reste à charge. ■



## SHOWROOM mobile

### Le truck SOLIHA sillonne nos routes !

**Ce printemps, le truck SOLIHA sera présent dans plusieurs communes de l'agglomération.** Ces animations, ouvertes au grand public, sont destinées aux personnes concernées par l'information sur l'adaptation du domicile dû au vieillissement ou au handicap.

Ce showroom mobile est aménagé pour faire découvrir aux usagers des équipements et techniques d'adaptation de logements. Il est doté d'une cuisine équipée de tiroirs et de placards optimisés pour un rangement pratique. Il comprend également une douche avec un bac extra-plat pour un accès facilité, de toilettes surélevées

offrant un meilleur confort d'utilisation et divers objets du quotidien conçus pour améliorer l'autonomie (cannes, déambulateurs...). Animé par des professionnels de l'habitat, le truck présente les solutions d'adaptation et les aides techniques facilitant la vie chez soi. Dans une ambiance à la fois ludique et conviviale, les usagers découvrent des informations pratiques ainsi que des astuces simples pour concrétiser leur projet. À l'issue des animations, ils repartent avec toutes les clés en main pour adapter leur domicile et accéder aux financements disponibles dans leur région ! ■

#### TOUJOURS LES DATES

### Les rendez-vous du truck SOLIHA !

Retrouvez le truck de SOLIHA lors des animations prévues dans 6 communes du territoire :

- . Jeudi 3 avril de 9h à 11h à Chameyrat - Salle polyvalente
- . Mercredi 14 mai de 9h à 11h à Seilhac - Salle Marguerite Cerous
- . Mercredi 14 mai de 14h à 16h à Naves - Salle de la mairie
- . Jeudi 15 mai de 9h à 11h à Cornil - Salle polyvalente
- . Jeudi 15 mai de 14h à 16h à Sainte-Fortunade - Salle Mère-Michel
- . Mercredi 21 mai de 9h à 11h à Tulle - Marché place de la cathédrale ■

**La participation à ces ateliers est gratuite et ouverte à tous, sans condition. Pour plus d'informations, contactez SOLIHA au 05 55 20 58 64 ou à l'adresse [contact.correze@solihha.fr](mailto:contact.correze@solihha.fr)**

## EN BREF



### Guichet Mobilités

Le guichet Mobilités a ouvert ses portes à la Maison de l'Habitat et de la Mobilité depuis le mois dernier.

Cet espace d'accueil permet aux usagers des transports urbains et périscolaires de retrouver dans un seul lieu l'ensemble des services de mobilités proposés par Tulle agglomération.

Les services proposés sont nombreux : création de la carte Modalis, conseils, renseignements, inscriptions aux transports scolaires...

Le nouveau système de billettique se modernisant, la mise en place de ce guichet permet d'accompagner les usagers dans cette transition digitale.

**Rendez-vous au 2 rue François Bonnélye à Tulle du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Renseignements au 05 55 20 67 01.**



# 40

**C'est le nombre de dossiers Ma PrimeAdapt accordés et financés sur le territoire de Tulle agglomération en 2024 pour l'adaptation des logements.**



Patrimoine et savoir-faire

## Maugein, des accordéons à la croisée des traditions

**Avec Christophe Sirgues, nous avons la histoire d'un passionné d'accordéon qui fait sa première rencontre avec la manufacture Maugein lorsqu'il n'était encore qu'un enfant. A l'âge de 12 ans, et avec l'aide de ses parents, il s'offre son premier accordéon. Aujourd'hui, il se lance dans l'aventure entrepreneuriale de sa vie, en achetant l'entreprise et en lui redonnant l'élan qu'elle mérite.**

### L'INFO EN +

La manufacture Maugein a acté sa réouverture officielle depuis le 4 mars avec de nouveaux horaires de production et d'accueil du public. L'entreprise est ouverte du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h et le samedi matin sur rendez-vous.

**C'est en 2016 qu'il rejoint l'entreprise pour devenir responsable des ventes d'accordéon**, couplé à la responsabilité du montage des parties électroniques des instruments. Depuis huit ans, Christophe a donc vu les nombreux événements qui ont touché l'entreprise jusqu'à la voir placée en liquidation judiciaire en 2024. Cette décision fatale était cependant inenvisageable pour quelques salariés de l'entreprise. La question substantielle était de savoir ce qui était réalisable pour remonter la pente.

Le constat initial reposait sur le fait que Maugein disposait jusqu'alors de capacités de production et des effectifs supérieurs à ce que demande le marché de la vente d'accordéons. "Un très bon accordéon, on le garde toute sa vie. Quand je vends un accordéon, je me dis que je perds probablement un client", nous glissait Christophe Sirgues.

**Dès lors, le nouveau modèle économique de Maugein** s'appuie sur la volonté de réduire les coûts, notamment la masse salariale. Pour cela, la manufacture ne compte aujourd'hui que 4 collaborateurs, exclusivement tournée sur la fabrication. Christophe Sirgues gère les aspects commerciaux, administratifs et électroniques de la production. Un ébéniste, un monteur-

mécanicien, et un accordeur, dont le savoir-faire est détenu par 5 personnes en France, complètent cet effectif. C'est d'ailleurs ces quatre salariés qui se sont associés dans la constitution de cette nouvelle SAS et pour laquelle les décisions sont prises collectivement. "On se connaît tous par cœur, on s'entend très bien. Nous avons constitué cette union autour de notre passion pour ce métier et l'instrument."

**Avec un budget revu à la baisse, l'ambition reste pourtant la même** : fabriquer des accordéons. "La différence, c'est que l'on en fabrique moins", comme en atteste la prévision de produire 80 modèles contre 120 les années passées. Parce que le monde culturel et plus particulièrement celui de la musique souffrent depuis des années, la place des commerces et des revendeurs se fait de plus en plus petite. La clientèle de Maugein est aujourd'hui faite de 80 % de particuliers qui commandent directement leur modèle d'accordéon sur mesure auprès de la manufacture. ■

**N'ayez crainte, l'entreprise conserve toute sa partie dédiée au SAV pour accorder les instruments, réparer les éventuelles pannes ou casses de matériel.**



GRÂCE AU DISPOSITIF, TRANSFORMEZ VOS IDÉES EN PROJET.

artisanat

## L'innovation et l'invention au cœur des projets artisanaux

**Qui a dit qu'inventer et innover sur le territoire n'est pas à porter de main ?** Grâce au dispositif "innovation et invention au cœur des projets artisanaux" porté par la Région Nouvelle-Aquitaine, Tulle agglo invite ses entrepreneurs et créateurs à saisir l'opportunité de cet appel à projets pour leur idée de projet artisanal novateur.

Ce programme régional permet aux porteurs de projets de bénéficier d'un accompagnement sur mesure afin de concrétiser leur idée et la convertir en projet innovant. Une démarche qui peut aller jusqu'au financement des premières études et de prototypes. L'intérêt de bénéficier d'un tel service permettrait à leur activité d'ouvrir un chapitre d'opportunités que repré-

sentent l'accès à de nouveaux marchés ou le gain de compétitivité. Il est également possible de bénéficier d'un accompagnement d'experts en innovation et prétendre à une aide financière pouvant donner vie aux projets d'artisanat innovant.

Cet accompagnement est destiné aux très petites entreprises artisanales, aux inventeurs avec un projet économique ou aux entreprises qui souhaitent se transformer. ■

**Pour bénéficier d'un accompagnement à l'innovation, le chef d'entreprise ou le porteur d'un projet innovant doit déposer sa candidature en ligne sur <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-innovation-au-coeur-des-tpe>**

projets de développement

### Les permanences du pôle éco à Initio, l'hôtel d'entreprises Tulle agglo

Tous les jeudis, de 9h à 17h, les chargés de projet développement économique de Tulle agglo ouvrent un dispositif d'accompagnement des entrepreneurs. Dans ce cadre, il est désormais possible de venir à leur rencontre pour échanger et bénéficier de leur expertise sur "votre projet d'entreprise" ou "projet en lien avec la création ou le développement de votre entreprise". ■

**Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter Célia Do Nascimento à [celia.donascimento@tulleagglo.fr](mailto:celia.donascimento@tulleagglo.fr) ou au 05 55 20 68 46.**

EN BREF



LES LOCATAIRES d'INITIO

### Le compas dans l'œil

L'agence d'architecture Le compas dans l'œil, dirigée par Sylvain Montzimir et Isselmane Kamal, est animée par le désir de concevoir des lieux privilégiés pour les clients sur des projets variés tels que le logement social, les équipements sportifs, culturels et de loisirs, le domaine médico-social et l'enseignement petite enfance. Implantée à Clermont-Ferrand depuis 1998, l'agence intervient dans toutes les étapes des projets : étude de faisabilité, conception et suivi des travaux. Ces dernières années, les associés ont fortement développé l'activité de l'agence en Corrèze, d'où la nécessité d'installer un établissement secondaire à initio.

**Contact : Sylvain Montzimir - 06 84 32 48 90 [compas-architectes@wanadoo.fr](mailto:compas-architectes@wanadoo.fr)**

### Simplifier le quotidien des chefs d'entreprises

Dotée d'une expérience professionnelle de près de 20 ans comme gestionnaire de clientèle pour le secteur bancaire, Belinda Abbad, vient de lancer son activité d'assistante administrative et commerciale. Fille et épouse d'artisan, elle a une bonne connaissance des besoins des dirigeants d'entreprise. Son offre de services s'articule de l'accompagnement administratif, de la gestion comptable et de la prospection téléphonique.

**Contact : Belinda Abbad 06 65 76 48 30 [besoindunesecretaire@gmail.com](mailto:besoindunesecretaire@gmail.com)**

15

**C'est le nombre d'entreprises qui ont participé au 2<sup>e</sup> afterwork de l'éco de Tulle agglo, le 27 mars.**

**Au sein de l'entreprise Maugein imprimeurs, les participants ont pu échanger ensemble sur les thématiques entrepreneuriales et (re)découvrir l'entreprise grâce à une visite de ses infrastructures. Organisée en collaboration avec Initio Entreprises et la Région Nouvelle-Aquitaine, l'afterwork de l'éco tend à renforcer le lien entre les entreprises de tous secteurs de notre territoire.**



.01



.02



.04

Centre aqua

## Les travaux dans la dernière ligne droite

**Avec l'arrivée du printemps, le centre aqua voit fleurir progressivement ses nouveaux aménagements.**

**Des travaux qui permettent aujourd'hui de distinguer les nouveaux espaces et les revêtements qui les habilleront.**

**Retrouvez toutes les photos sur [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr)**

**À l'intérieur comme à l'extérieur, tout le monde est à pied d'œuvre au centre aqua.**

Passés les jours de pluie ou de gel qui pouvaient contraindre l'avancée des chantiers, on voit aujourd'hui poindre divers aménagements qui permettent de se projeter dans ce nouvel écrin. À l'intérieur, les carrelages, les plafonds et les murs laissent derrière le gros œuvre pour entamer le chapitre des finitions. Dehors, on s'active pour donner vie aux nouveautés : le terrassement du nouveau toboggan, et l'extension pour accueillir un nouvel espace bien-être à la rentrée de septembre. ■

**.01** Le terrassement du futur pentagloss est en cours !

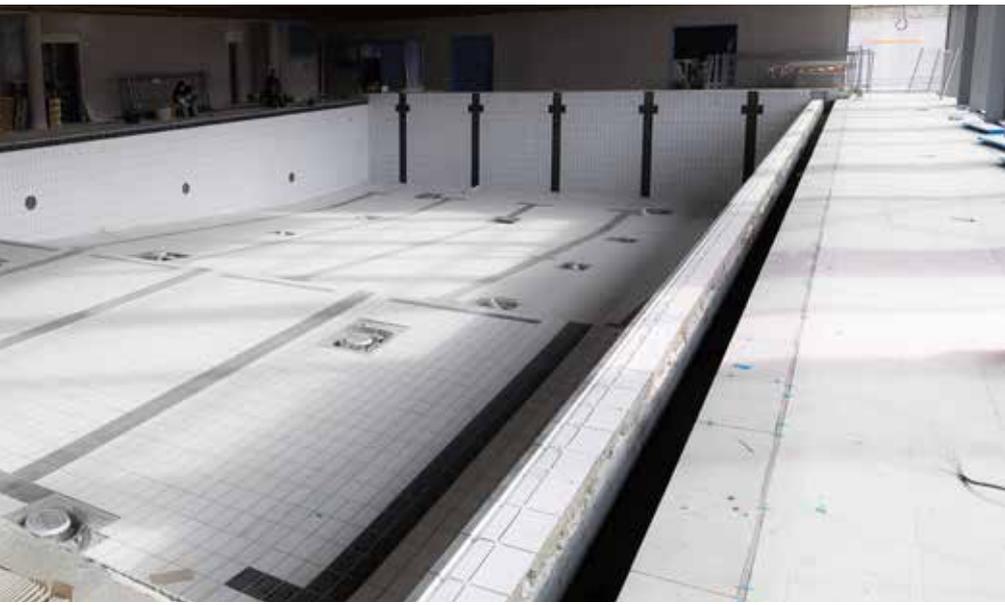
**.02** Le bassin sportif arbore son nouveau carrelage.

**.03** De nouveaux casiers numérotés et sécurisés prennent place dans les espaces communs.

**.04** Cette extension de bâtiment accueillera l'espace bien-être à la rentrée 2025.

**.05** Aperçu des revêtements dans les nouveaux vestiaires collectifs.

**.06** Aujourd'hui fermé, le centre aqua fait sa mue et compte bien vous retrouver cet été !



.03



.05



.06

**CENTRE AQUA****Le centre aqua fermé, les agents redéployés**

Remobilisés au sein de différents services de Tulle agglo, les agents du centre aqua ont dû faire preuve de ressources pour répondre aux nouvelles missions qui leur ont été confiées. Aller à la rencontre des usagers, informer, distributions de supports en tous genres, ou remplir des tâches spécifiques aux différents pôles, la fermeture du centre aqua n'a pas été de tout repos. Une chose est certaine, ils ont vécu pendant plusieurs mois la vie de leurs collègues dans les services, tels que l'assainissement, les transports, la collecte des déchets, la communication ou le développement économique. Un redéploiement comme symbole d'engagement pour les besoins du territoire. ■





Centre aqua

# LES AGENTS TOUJOURS DANS LE BAIN

**Depuis le mois d'octobre et la fermeture du centre aqua, les équipes ont adapté leurs missions de manière à envisager la réouverture de leur outil de travail dans les meilleures conditions. De manière collective, ils ont collaboré sur ce projet et n'ont qu'une idée en tête : retrouver leur écrin et le public au quotidien. Avec Coralie Sage, directrice du pôle Jeunesse et Sports de Tulle agglo, découvrez comment l'équipe se prépare à retrouver les bassins.**

**Coralie, dans quelles mesures les travaux du centre aqua ont-ils changé le quotidien de vos équipes ?**

L'équipe, qui compte aujourd'hui 6 agents d'accueil et d'entretien et 8 maître-nageurs sauveteurs (MNS), a dû se remobiliser sur des tâches toutes autres que ses missions et métiers initiaux.

Après avoir conduit le déménagement des 3 000 m<sup>2</sup> du centre aqua les deux jours suivant la fermeture, l'équipe a investi un espace de travail au sein de la Médiathèque intercommunale, de façon à mener nos différents groupes de travail.

**Comment cela s'est-il concrétisé ?**

Collectivement, nous travaillons pour améliorer l'ensemble de nos procédures d'accueil et d'entretien (projet d'établissement, règlement intérieur, protocoles d'entretien, organisation interne et outils de pilotage...). Il est également question de nos offres commerciales avec la préparation du nouveau programme d'activités et d'événements, et de la politique tarifaire.

Notre équipe collabore étroitement avec les services de Tulle agglo concernés par les travaux et les sujets liés à la réouverture : suivi du chantier, sélection et commande de matériel, organisation et aménagement des espaces, signalétique des nouveaux espaces. Elle construit aussi de nouveaux projets pédagogiques en lien avec la natation scolaire et les apprentissages divers.

**"Préparer la réouverture d'une telle structure, proposer et mettre en œuvre des offres et services à destination de nos usagers représente un challenge collectif d'envergure !"**

Dès le départ, nous avons constitué 8 groupes de travail distincts. Chaque agent a pu choisir dans quels groupes de travail il souhaitait collaborer. Dans ce cadre, ils contribuent collectivement à apporter des propositions et des observations qui s'appliquent à l'avancée des sujets, et soumises aux validations finales des élus communautaires.

Par ailleurs, l'équipe du Centre aqua a été mobilisée en appui de différents services de Tulle agglo. Des renforts, des remplacements ponctuels et des tâches spécifiques sont ainsi assurés durant la fermeture de l'établissement. Nous sommes pourtant impatients de réinvestir le centre aqua et d'accueillir à nouveau du public !

**Cette période a-t-elle permis à votre service de repenser son offre d'activités ?**

Bien sûr ! C'est aussi là que retentit tout l'enjeu de cette réouverture. En misant sur la coactivité et la cohabitation des différents publics accueillis, l'équipe va pouvoir proposer un programme encore plus étoffé. De nouveaux créneaux d'aquabiking sont prévus, un espace bien-être verra le jour en septembre et plusieurs événements ponctueront le quotidien du centre aqua tout au long de l'année.

**Connait-on la date de la réouverture de l'établissement au grand public ?**

Cela avait été annoncé, et c'est bel et bien le cas. Le chantier avance dans des délais très contraints.

On sait que ce type de projet connaît toujours quelques aléas comme des retards de livraison ou des facteurs liés à la météo. Cependant, nous espérons maintenir les délais annoncés avec une réouverture dans le courant du mois de juin. ■

**Toutes les infos sont à retrouver sur [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr)**

# LES PROCHAINES ÉTAPES DU CHANGEMENT DE SCHÉMA DE COLLECTE

## ÉTÉ 2025

### 1<sup>ère</sup> PHASE DE DÉPLOIEMENT DU NOUVEAU SCHÉMA DE COLLECTE

- Déploiement des nouvelles colonnes d'emballages sur le territoire.
- Collecte des emballages recyclables en 100% PAV fin des sacs jaunes et des bacs 4 roues jaunes.

## 2<sup>ÈME</sup> S

POINT D'ÉTAPE ET VALI

## 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2026

### 2<sup>ème</sup> PHASE DE DÉPLOIEMENT DU SCHÉMA DE COLLECTE

- Déploiement progressif (par secteur) des nouvelles colonnes à ordures ménagères.
  - Distribution des cartes d'accès.
- Mise en place progressive par secteur des nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères, en 100% PAV\*.

## ANNÉE 2

- Les nouvelles modalités
- Les données seront enregistrées et permettr
- Les données recueillies permettront égalem  
remplissage, fréqu

## 2027

### FACTURATION PÉDAGOGIQUE

- À la réception de votre taxe foncière, vous paierez la TEOM. Vous recevrez en même temps la facture pédagogique de la TEOMI (non facturée)
- Cette année permettra à tous de comprendre le fonctionnement de l'incitativité et d'ajuster son comportement si besoin.

## 20

### PREMIÈRE FACTUR

- Grâce aux données

\*Distribution des bacs pour les quelques foyers en PAP et mise en place de la collecte en PAP (dans les communes de Saint-Ge

## NOUVEAU schéma de collecte des déchets

# TRIER NE VOUS AURA JAMAIS AUTANT EMBALLÉS

EMESTRE 2025

DATION DU MODE DE COLLECTE OM

2026

PÉDAGOGIQUE

de collecte seront effectives  
ront d'établir en 2027 une facture pédagogique  
ent d'ajuster le service l'année suivante (taux de  
entation des PAV, etc.)

28

ATION DE LA TEOMI

collectées en 2027

ermain-les-Vergnes, Seilhac et Favars).

**Retardée de plus d'un an à la suite d'un défaut de livraison du matériel roulant par notre prestataire, la mise en place du nouveau schéma de collecte va être opérationnelle à compter de juillet 2025. Programmée par étapes, cette évolution commencera en juillet 2025 avec les emballages recyclables pour continuer fin 2026 par les ordures ménagères. L'objectif de cette refonte reste toujours le même : réduire notre volume d'ordures ménagères incinérées et maîtriser au mieux les coûts inhérents à la collecte et aux traitements de nos déchets.**

**Les enjeux ?** Préserver notre environnement en développant le tri et la revalorisation des ressources et maîtriser les coûts qui augmentent, à raison d'1 million d'euros par an à service constant. Les actions ? Trier, composter, optimiser la collecte et permettre à tous de maîtriser sa facture. Nous devons réduire nos déchets en passant de 239 kg/an/hab à 170 kg/an/hab d'ici 2027. Un impératif environnemental et économique. La réponse la plus directe pour moins polluer est simple : baisser le volume de déchets incinérés. Comment faire ? À l'agglo, les élus ont fait le choix d'activer 4 leviers : trier, composter, optimiser la collecte et mettre en place l'incitativité. L'évolution de la collecte en 100 % point d'apport volontaire, jusqu'à présent réservée au verre, papier et emballages recyclables, sera éten-

due aux ordures ménagères. Le territoire se dote donc de plus de 450 points d'apports volontaires comprenant systématiquement une colonne d'emballages recyclables (déploiement en juin 2025) et une colonne d'ordures ménagères (déploiement fin 2026), accessibles 7 jours sur 7 jours, sécurisés, référencés et cartographiés. Cette évolution est un bouleversement dans nos pratiques mais aussi dans notre rapport aux déchets. Elle doit aussi faire face à un raz de marée d'idées reçues : coût, service, recyclage... Alors pour répondre à toutes vos interrogations et démonter les fake news qui polluent les vraies informations, l'agglo a mis en ligne un site internet consacré au projet. Pas de tabou et pas de langue de bois, tous les sujets y sont abordés et les réponses données : [projetdechets.agglo-tulle.fr](http://projetdechets.agglo-tulle.fr) ■

## AU SOMMAIRE

- .18 Nouveau schéma de collecte : acte 1, les emballages
- .19 En vrac dans la colonne
- .20 29 nouvelles colonnes semi-enterrées !
- .21 Trier plus, moins jeter... Nos habitudes vont progressivement évoluer



## gestion des déchets

# Nouveau schéma de collecte : acte 1, les emballages

Après plusieurs mois d'attente, les premiers camions-grues de collecte sont arrivés. Suite à la mise en service d'un camion de location en octobre dernier, ces deux nouveaux véhicules ont renforcé la flotte en janvier et en février. Un troisième vient s'ajouter ce mois-ci, marquant une étape clé vers la mise en œuvre du nouveau schéma de collecte, en commençant par les emballages à l'été 2025.

### L'INFO EN +

Retrouvez toutes les consignes de tri et les points d'apport volontaire sur l'appli "Guide du tri" de CITEO.

Plus d'informations sur l'actualité du service collecte et valorisation des déchets sur [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr) ou au 05 55 20 93 10.

**D'ici juin, des travaux préparatoires seront réalisés**, incluant le terrassement et l'installation de plateformes aux futurs emplacements des colonnes. Une fois ces travaux achevés, 225 nouvelles colonnes seront mises en place. Dans un second temps, les bacs jaunes existants seront progressivement retirés, et la collecte via ces nouvelles colonnes (aériennes et enterrées) débutera dès juillet.

**Aujourd'hui, 225 colonnes sont déjà implantées sur le territoire.** Avec les colonnes dédiées au verre et au papier, elles constituent des points de collecte en apport volontaire tri-flux. Cet été, les 450 points d'apports volontaire seront en service. En 2026, des colonnes destinées aux ordures ménagères viendront compléter l'ensemble, finalisant ainsi la mise en place du nouveau schéma\*.

**L'organisation des tournées de collecte, effectuée en journée, s'adapte au remplissage des colonnes.** À chaque passage, les chauffeurs enregistrent le taux de remplissage de la colonne : s'il est compris entre 70 et 90 %, la fréquence est optimale ; au-delà, elle est

trop élevée. Si elle est en dessous, elle est jugée insuffisante. Ce suivi permet d'ajuster régulièrement la fréquence de collecte en fonction des besoins réels.

**Concernant la collecte en porte-à-porte**, les foyers concernés ne recevront l'ensemble de leur dotation (bacs pour ordures ménagères et emballages) qu'en 2026, afin d'éviter une double distribution.

**Enfin, la collecte des ordures ménagères restera inchangée à l'été 2025.** Toutefois, lorsque cela sera possible, les conteneurs à quatre roues seront regroupés près des nouvelles colonnes à emballages, limitant ainsi les déplacements des agents entre différents points de collecte et préfigurant le futur schéma\*.

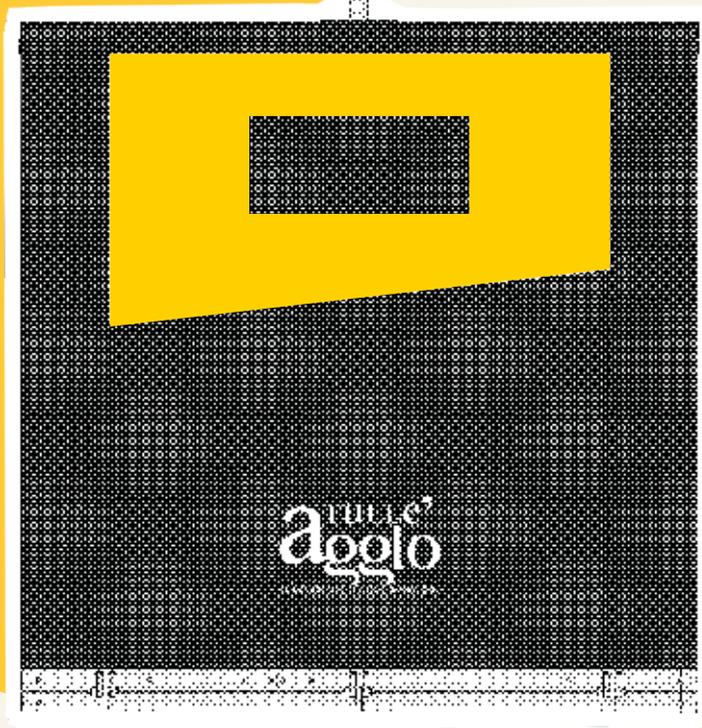
\* Un point d'étape sera effectué à l'automne et conduira, si nécessaire, à des adaptations du dispositif mis en place.

**Déposez vos emballages quand vous le souhaitez, au point d'apport volontaire qui vous convient le mieux sur l'ensemble du territoire de Tulle agglo. Les colonnes sont accessibles 7j/7 et 24h/24.**

# EN VRAC DANS LA COLONNE

TRIER NE VOUS AURA JAMAIS AUTANT EMBALLÉS !

Tous les emballages en  
**PLASTIQUE**



Tous les emballages en  
**MÉTAL**



Tous les emballages en  
**CARTON**





## POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

# 29 nouvelles colonnes semi-enterrées !

**Dans le cadre du changement de schéma de collecte**, des colonnes semi-enterrées (CSE), dispositifs de pré-collectes, ont été installées ces derniers mois dans 29 communes du territoire de l'agglo. Ces points d'apport volontaire ont été placés sur des lieux de passage et présentent de nombreux avantages :

- Grande capacité de stockage
- Accessibilité PMR
- Meilleure ergonomie et simplicité d'utilisation
- Meilleure intégration paysagère
- 4 flux rassemblés au même endroit (ordures ménagères, verre, papier et emballages recyclables)

**Les 29 communes concernées** sont Bar, Beaumont, Champagnac-la-Prune, Chanac-les-Mines, Chanteix, Clergoux, Espagnac,

Eyrein, Gumont, Gimel-les-Cascades, Gros-Chastang, Lagnac-sur-Rondelle, Laguenne-sur-Avalouze, La Roche-Canillac, Le Chastang, Les Angles-sur-Corrèze, Orliac-de-Bar, Pandrignes, Pierrefitte, Saint-Augustin, Saint-Germain-les-Vergnes, Saint-Jal, Saint-Martial-de-Gimel, Saint-Pardoux-la-Croisille, Saint-Paul, Saint-Priest-de-Gimel, Saint-Salvador, Tulle et Vitrac-sur-Montane.

Les bacs 4 roues de collecte (ordures ménagères et emballages) et les colonnes aériennes (verre, papier et emballages) situés à proximité ont été retirés. ■

**Retrouvez tous les nouveaux emplacements des points d'apports volontaires sur [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr)**



# 40,5

**C'est la contenance en litres des sacs cabas de tri qui vous seront distribués au printemps et qui vous permettront de transporter vos emballages recyclables jusqu'aux colonnes jaunes. Attention dès juillet, les emballages devront être jetés en vrac dans les colonnes. Chic et distingué, le sac cabas de tri sera l'accessoire choc de votre été !**

## harmonisation

# Harmonisation des trappes 50 L sur le territoire

Dans le cadre du changement de schéma de collecte, et afin d'harmoniser, les points d'apport volontaire du territoire sont désormais tous équipés d'une trappe pouvant accueillir des sacs d'une capacité maximum de 50 litres. Les ouvertures de trappes ont été conçues de manière à réduire les erreurs de tri. Seuls les déchets doivent y être déposés. ■

## LES IDÉES REÇUES

**Les personnes isolées et sans mobilité ne pourront plus jeter leurs déchets !**

### FAUX

Les personnes en très grande difficulté de mobilité sont rarement laissées sans ressources seules chez elle. Toutefois dans le cas où cette situation est constatée, Tulle agglo prévoit un service adapté. Ce dernier pourra être déclenché de façon ponctuelle (en cas de perte de mobilité temporaire par exemple) ou mis en place de manière pérenne lorsque les conditions le nécessitent.

**Il va y avoir des dépôts sauvages partout !**

### VRAI ET FAUX

Tout changement de collecte induit une légère augmentation des dépôts sauvages. Habitudes bouleversées, contestation volontaire ou encore oubli de la carte d'accès... Toutefois les dépôts sauvages existent déjà et sont constatés quotidiennement aux pieds des conteneurs et des colonnes et en pleine nature. L'effet "d'augmentation" est amplifié en période de changement : nous sommes plus attentifs aux potentielles conséquences induites surtout lorsqu'elles sont négatives. Le dépôt sauvage est aujourd'hui une réalité qui n'est pas liée au mode de collecte mais aux comportements individuels.

**Avec la TEOMI, les ouvertures des colonnes à ordures ménagères seront limitées !**

### FAUX

Lorsque le contrôle d'accès des colonnes à ordures ménagères sera actif (en 2027), les usagers ne seront pas limités en nombre d'ouverture de trappe.

**Les déchets coûtent de plus en plus cher !**

### VRAI

Les coûts d'incinération sont de plus en plus élevés. Les taxes nationales augmentent. En 2020, 1 tonne incinérée valait 101 € contre 150 € en 2024. Et les coûts de la vie augmentent. Pour ne pas répercuter ces augmentations sur les usagers, les élus ont choisi de changer le mode de collecte et de mettre en place l'incitativité.

NOUVEAU schéma de collecte des déchets

# TRIER PLUS, MOINS JETER... NOS HABITUDES VONT PROGRESSIVEMENT ÉVOLUER



**Stéphanie Vallée**

Vice-présidente de Tulle agglomération en charge de la Collecte et de la Valorisation des Déchets

**La dernière fois, vous aviez annoncé aux usagers un décalage d'un an de la mise en place du projet suite à la non-livraison des camions. Ces derniers sont-ils livrés ?**

En effet, sur les 5 camions commandés en 2022 pour collecter les 500 points d'apport volontaire prévus, seuls 3 ont été livrés à ce jour. Cela ne permet pas encore un déploiement total des nouvelles colonnes.

En conséquence, une densification des points de collecte des emballages a été décidée avec l'installation de 225 colonnes supplémentaires dans des zones où des colonnes d'ordures ménagères seront ajoutées en 2026.

**Le nouveau calendrier prévoit donc une mise en place progressive du nouveau schéma de collecte. Comment le service va-t-il procéder pour habituer les gens durant cette période à prendre de nouvelles habitudes ?**

Tout changement d'habitude demande un temps d'adaptation. Par conséquent, nous allons mettre à profit ce retard pour aider les usagers à

prendre de nouvelles habitudes. Pour les nombreuses personnes qui trient leurs emballages, le changement d'habitude porte essentiellement sur la "poubelle d'ordures ménagères". Il s'agira de déposer en même temps que ses emballages afin de ne pas faire de trajet supplémentaire. Nous allons regrouper autour des colonnes d'emballages les "bacs 4 roues" en proximité.

Les bacs dédiés aux sacs d'emballages seront supprimés au bénéfice des nouvelles colonnes. La trappe sera "basculante", elle accueillera des emballages en vrac. Il n'y aura donc plus de distribution de sacs jaunes. Pour le remplacer, les usagers bénéficieront gratuitement d'un sac cabas réutilisable pour faciliter le transport des emballages.

**Pourquoi ajouter une étape "bilan du mode de collecte des déchets" fin 2025 ?**

Nous ferons un bilan en fin d'année 2025 pour vérifier que les emplacements des points d'apport volontaire soient pertinents. Nous serons probablement amenés à en déplacer en fonction de leur appropriation par les usagers. L'intérêt des colonnes "aériennes" est justement de pouvoir les déplacer facilement pour mieux les redéployer.

**Beaucoup de questions et idées reçues circulent sur le nouveau schéma ? Comment peut-on lutter contre cela ?**

Une campagne de communication va être diffusée afin d'avoir une information claire et transparente. De nombreuses interrogations reviennent fréquemment, en voici quelques-unes.

**Pourquoi changer le mode de collecte ?**

L'objectif est de réduire le tonnage des déchets incinérés. L'enjeu est de maîtriser les coûts croissants liés à l'incinération tout en améliorant leur gestion. Cela est possible en adoptant de nouvelles habitudes pour produire moins de déchets et trier plus efficacement.

Les conteneurs collectifs (bacs 4 roues) ne permettent pas une individualisation de la collecte et donc la mise en place de la TEOMI. Le contrôle d'accès incitera les usagers à ne déposer aux ordures ménagères que ce qui doit réellement y être jeté. La trappe des colonnes est calibrée à 50 litres afin de limiter les dépôts excessifs et encourager au tri.

**Pourquoi pas de porte à porte sur toute l'agglomération ?**

Un système de collecte en porte-à-porte sur l'ensemble de l'agglomération entraînerait une augmentation significative de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour tous les habitants. Nous cherchons à maîtriser les coûts et c'est en agissant à la fois sur notre efficacité et sur le volume incinéré que nous y arriverons.

**La nouvelle organisation ne créera-t-elle pas des trajets supplémentaires (pour se rendre aux PAV par exemple) ?**

Les points d'apport volontaire seront situés sur des axes de passage (courses, travail, écoles, loisirs...). Pour les trieurs déjà habitués, l'ajout d'une colonne d'ordures ménagères à proximité facilitera l'adaptation. ■

50 numéros de votre magazine d'information

# LES COULISSES DU TAM

Saviez-vous que la communication publique, c'est-à-dire celle émise par les collectivités, les institutions ou l'État, est une mission de service public ? Aujourd'hui plusieurs canaux d'informations existent, réseaux sociaux, newsletter, réunions publiques, sites internet...

Le Tam (Tulle aggro Magazine) est l'un des moyens mis à votre disposition pour comprendre, connaître et découvrir les services et les projets portés par l'agglo. Mais savez-vous comment il est créé ? À l'occasion du numéro 50, bienvenue dans les coulisses de votre magazine.

Entre la première réunion du comité de rédaction et la distribution dans votre boîte aux lettres, il s'écoule plusieurs semaines pour réaliser votre magazine communautaire. Trimestriel, ce dernier est calé en fonction des grandes échéances de la collectivité mais doit également coller au rythme des projets et de vos besoins. Les parutions se font habituellement en janvier, avril, juin et octobre.

## 01. LE COMITÉ DE RÉDACTION

C'est la réunion où ont lieu les échanges et le débat autour des sujets. Une fois choisis, ils sont notés dans le chemin de fer, un document qui répertorie page par page et rubrique par rubrique, ce que contiendra le magazine.



Mai 2012

Le premier numéro du TaM voit le jour à l'occasion de la création au 1<sup>er</sup> janvier de la même année de la communauté d'agglomération. Il prend la suite du magazine Enjeux. Il comptait 28 pages et présentait le 1<sup>er</sup> budget de l'agglomération.

Janvier 2017

Numéro 19 de notre série, le TaM est toiletté et arbore une nouvelle maquette en adéquation avec les compétences portées par Tulle agglomération et l'accueil de 7 nouvelles communes. Il passe désormais à 32 pages et s'inscrit comme un rendez-vous trimestriel. En janvier, il annonce et présente le transfert du centre aqua à l'agglomération.

2020

Le Covid a également bousculé la parution du magazine. Le premier numéro de l'année sort en février. Puis en juin un hors-série entièrement numérique est réalisé, faute de pouvoir le distribuer en boîte aux lettres. En juillet, un deuxième hors-série est édité, afin de présenter le nouveau conseil communautaire mis en place en deux temps. En octobre, le n°32 retrouve ses rubriques.

Et demain ?

La maquette actuelle existe depuis 2017. Elle se doit d'évoluer avec vos besoins et les nouvelles politiques. En 2026, après les élections une réflexion sera donc à mener pour faire évoluer la ligne éditoriale, les contenus, les rubriques, le style, la maquette... Bref faire grandir votre magazine pour mieux vous accompagner.



## 02. LA PÊCHE AUX INFOS !

Les agents du service communication partent en quête des informations dont ils ont besoin pour écrire les articles. Ils échangent beaucoup avec les collègues des autres services afin de comprendre au mieux les projets et les services proposés. Les agents du service ont un véritable rôle de décodeurs et font le lien avec les usagers.

## 03. LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGE

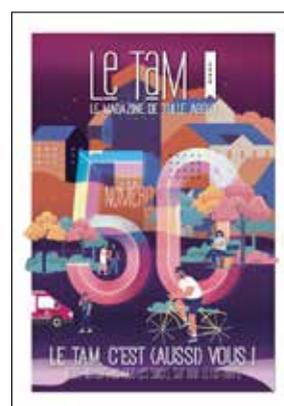
Les articles sont rédigés en respectant un certain nombre de caractères et sont relus par le comité de rédaction avant d'être mis en page par une graphiste / maquettiste indépendante. Lorsque le TaM est entièrement maqueté, il part en relecture afin de s'assurer de la véracité des informations. Une fois ce travail terminé, le fichier, appelé BAT (Bon A Tirer) est transmis à l'imprimeur.

## 04. L'IMPRESSION EN 25 000 EXEMPLAIRES !

Le magazine est imprimé en 25 000 exemplaires chez Maugein Imprimeurs, implanté à Tulle. Il faut compter une semaine entre l'envoi du BAT et la livraison du magazine chez notre distributeur Mediaposte.

## 05. LA DISTRIBUTION.

Le TaM est distribué par la Poste dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, soit 23 800 foyers. Ce travail s'étale sur deux semaines désormais (contre une auparavant). ■



## Communication Publique

### Un vrai univers professionnel

Informers de la mise en place de la billettique sur le réseau Tut agglomération, décrypter le SCoT (document d'urbanisme), promouvoir les aides disponibles pour la rénovation énergétique des logements, promouvoir l'Agglomération, expliquer le budget et les choix qui sont faits par les élus en conseil communautaire, donner la parole aux usagers... la communication publique, c'est tout cela à la fois. Transparente, elle a un rôle de pédagogie, d'animations, d'engagements. La communication publique est faite par des professionnels, au même titre les autres services publics (petite-enfance, transports, collecte des déchets, voirie...). Au sein de Tulle agglomération le service communication est composé de 4 agents aux missions variées (chargé de communication, rédacteur, photographe...). Il gère l'ensemble des supports mis à votre disposition, accompagne les services dans leur projet (réouverture du centre aqua, magazine de la lecture publique, nouveau schéma de collecte...) et planifie les campagnes de communication... ■

Retrouvez  
tous les numéros du TaM  
sur [tulleagglomeration.fr](http://tulleagglomeration.fr)

zoom sur l'actualité des communes de l'agglo

# LE TERRITOIRE : TOUTES LES INFOS ET LES RENDEZ-VOUS

marc-la-tour

## Journée nationale des Jardins avec l'association Fragments

À l'occasion de la journée nationale des Jardins qui aura lieu les 6, 7 et 8 juin 2025, l'association Fragments, basée à Marc-la-Tour, n'a pas manqué l'opportunité de candidater à ces journées thématiques "Jardins de pierres, pierres de jardins". Dans ce cadre, l'association articulera ses animations autour de visites du jardin et ses sculptures avec l'opportunité de bénéficier de 4 parcours commentés le samedi 7 et le dimanche 8 juin : à 10h et à 14h. Des ateliers de sculpture pour enfants seront proposés tout au long du week-end, sur réservation, et ce, au jardin des sculptures. Il sera aussi possible d'assister à "Olympe de Gouges j'ai dit", une pièce de théâtre proposée par la compagnie les Cosettes et qui se déroulera le dimanche 8 juin à 17h30. ■

Plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Jacques Tramont au 06.45.36.42.05



## Seilhac : Dernière ligne droite pour la rue de La Brégade



Les travaux d'aménagement de la rue de Brégade sont en cours de finalisation sur la commune de Seilhac. Le chantier qui portait sur l'amélioration des réseaux d'eaux pluviales respecte les délais initialement prévus. Les bordures ainsi que le bitume des trottoirs et de la chaussée ont été effectué. Ce chantier, que l'agglo finance à hauteur de 272 900 €, sera terminé courant avril 2025. Une réfection qui amorce d'autres travaux sur l'ouvrage "Seilhac Le Lac", situé sur l'avenue nationale et permettant le franchissement du cours d'eau "Le Brezou". Ils devraient débuter dans le courant de l'année.



## Champagnac-La-Prune Appel à candidature pour la reprise d'un établissement multiservices

La commune de Champagnac-la-Prune, 150 habitants, a lancé un appel à candidatures pour la gestion et l'exploitation d'un restaurant-bar-commerce multiservices. Situé au cœur du village sur la D131, le bâtiment, entièrement neuf, prendra toute sa légitimité et sa raison d'être en créant un lieu structurant, ouvert à l'année, générateur d'échanges, de liens, d'animations et de services pour les habitants et offrant un lieu attractif tant pour la clientèle de proximité que pour la clientèle touristique. La commune laisse aux candidats la liberté de proposer son concept de restauration. À noter, la commune se situe en zones France Ruralités Revitalisation (FRR), permettant aux entrepreneurs de bénéficier, sous conditions, d'exonérations fiscales et sociales.

Pour plus d'informations, contacter la mairie au 05 55 29 14 61.

### L'INFO EN +

#### PROCÉDURE DE SÉLECTION

Candidature à déposer avant le 30 avril 2025. Après examen, les candidats seront convoqués en mairie pour un entretien. Le choix du futur locataire est déterminé fonction de la qualité du projet commercial, le respect de l'appel à candidature, la prise en compte des besoins du territoire et la viabilité économique du projet. ■

## EN BREF



## TULLE

## France Alzheimer Corrèze est à votre écoute

Depuis de nombreuses années, France Alzheimer Corrèze est au plus près des familles et des malades et accompagne les aidants familiaux en leur proposant écoute, soutien et formations. Lorsque la Maladie d'Alzheimer, ou une maladie apparentée, est diagnostiquée, ne restez pas seul, faites-vous accompagner.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'association, où vous pourrez ainsi exprimer vos préoccupations, avoir des informations sur la maladie, bénéficier d'un soutien mais aussi être informé sur vos droits.

Les missions de France Alzheimer Corrèze visent à soutenir les aidants familiaux et l'accompagnement des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer, à former et informer sur la maladie et sur les droits des malades et des familles dans le domaine social, économique et juridique, et à sensibiliser l'opinion publique pour mieux faire connaître la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Enfin, l'association finance des projets de recherche médicale et sociale pour participer aux progrès de la médecine et lutter contre la maladie. ■

Toutes les informations utiles sont à retrouver sur le site : [www.francealzheimer.org/correze/](http://www.francealzheimer.org/correze/)

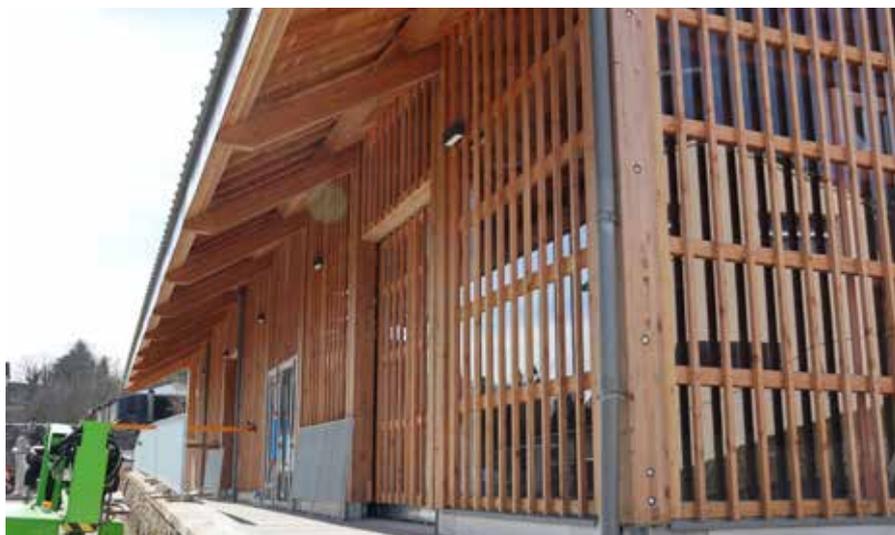
## naves

## Label "Territoire engagé pour la nature"

Lancé en 2019 par les Offices régionaux de la biodiversité, le label "Territoire engagé pour la nature" a été décerné à la commune de Naves pour ses engagements en faveur de la biodiversité. Dans ce cadre, la commune devra au cours des 3 prochaines années concrétiser un projet d'actions comme la plantation de haies, la végétalisation des cours de l'école, ou la protection des hirondelles. Certains d'entre eux ont déjà vu le jour et permettent à la commune de poursuivre sa trajectoire et ses actions en faveur de la biodiversité. ■

## 107

C'est le nombre d'interventions réalisées dans les écoles par les agents du centre aqua. Avec la réouverture à venir de l'établissement, des centaines d'écoliers ont pu bénéficier d'une masterclass sur la natation, et ses règles d'hygiène et de sécurité. Le rendez-vous est pris dans les bassins !



## corrèze

## La nouvelle Halle est prête

Désireuse d'offrir à ses producteurs locaux un espace abrité et de permettre aux associations de faciliter l'organisation de leurs différentes manifestations, la commune a décidé la construction d'une halle.

Au revoir l'ancien foirail devenu vétuste, ce nouvel espace polyvalent de 250 m<sup>2</sup> le remplacera au cœur de la commune : la nouvelle halle. Après un chantier de désamiantage et de démolition, ce nouvel écrin et son théâtre de verdure permettent d'accueillir divers événements associatifs et festifs. La halle recevra également le marché hebdomadaire du

mardi après-midi et sera disponible à la location pour les particuliers. Elle deviendra le lieu incontournable des manifestations corrèzoises. Et comme un joli clin d'œil, le premier événement qu'accueille la halle est une épreuve de l'Agglomérée. C'est ici que le départ du trail long de l'Agglomérée a lieu le 6 avril 2025. ■

Avec cet équipement, Corrèze enrichit son patrimoine communal, offre de nouvelles perspectives d'animations locales et permet au cœur du bourg de répondre à ses enjeux d'attractivité et d'urbanisme.



INAUGURATION DU RÉSEAU DE CHALEUR À CHAMBOULIVE.

## réseaux de chaleur

# Développement des équipements de production d'énergie renouvelable thermique

En 2011, les communes d'Uzerche, de Chamboulive, de Chamberet et de Saint-Clément ont fait le choix de rejoindre un groupement piloté par Tulle aggro. L'objectif, lancer des concessions de service public pour la conception, réalisation et exploitation de réseaux de chaleur, alimentés en énergie renouvelable bois énergie.

### L'INFO EN +

En février dernier, des élus et représentants des services de Tulle aggro sont allés à la rencontre du SYDED du Lot. Cette visite avait pour objectif de tirer parti de l'expérience de ce syndicat mixte ouvert dans la production de combustible bois énergie à partir de ressources habituellement inexploitées. Le SYDED du Lot transforme des déchets de bois en combustible, recyclé en circuit court sans impact sur la déforestation. Ce modèle, favorisant les partenariats locaux et la gestion durable des forêts, inspire le territoire déjà engagé aux côtés du Centre National de la Propriété Forestière.

**Ces projets permettent de délester du réseau électrique et des énergies fossiles 3 500 MWh** soit la consommation annuelle en chauffage des habitats d'une commune de la taille d'Eyrein.

Parmi ces projets, les réseaux de chaleur d'Uzerche et de Chamboulive ont été mis en service ces derniers mois. Pour rappel, le réseau d'Uzerche alimente en chauffage le collège, le gymnase et la piscine tandis que le réseau de Chamboulive chauffe l'école, la mairie, l'Ehpad et la salle polyvalente. À Tulle, le réseau du quartier de l'Auzelou est en cours de construction. Il alimentera le centre aqua, la scène de musiques actuelles des Lendemain qui chantent et potentiellement le local du Kayak Club Tulliste.

**Les réseaux de chaleur de Chamberet et de Saint-Clément** quant à eux, auront comme objectif de livrer la chaleur dès la prochaine saison de chauffe dans les bâtiments publics ciblés pour pouvoir être raccordés. Ces projets ont été mis en lumière le 14 mars dernier lors d'une journée dédiée à l'inauguration des réseaux de chaleur de Chamboulive et Uzerche et à la pose

des 1<sup>res</sup> pierres de Saint-Clément et de Chamberet. Leur mise en œuvre a été confiée à des groupements d'entreprises, au sein desquels la société d'économie mixte ENRèze joue un rôle majeur.

Cette société, créée en 2020, est pilotée et capitalisée par des collectivités corréziennes (Tulle aggro, Tulle, Uzerche, Chamberet, Chamboulive, Saint-Pardoux-la-Croisille, Saint-Paul et Saint-Clément) en lien avec des partenaires privés. Elle entend favoriser le développement des solutions d'énergie renouvelable en favorisant les retombées locales. Ainsi, l'année 2024 a été déterminante pour affirmer les ambitions de la société, définir une stratégie d'affaires à l'horizon 2030 et ouvrir son actionnariat à de nouveaux partenaires publics et privés. ■

**Tulle aggro et ENRèze partagent l'ambition de développer une filière locale de bois énergie, garantissant la préservation de la ressource et soutenant l'économie circulaire. Dans cette perspective, l'année 2025 sera consacrée à la structuration de cette filière.**



assainissement

## Les travaux d'assainissement et d'eau potable avancent à Corrèze

Les travaux de mise en conformité des réseaux d'assainissement de la commune de Corrèze ont démarré depuis le début du mois de février. Mené en coordination avec le Syndicat du Puy des Fourches Vézère pour la partie eau potable, ce chantier a débuté par la rue René Cassin (route du camping du bois de Calais) qui devrait être libérée avant l'ouverture de la saison du camping.

Le groupement d'entreprises Miane et Vinatier/Corvisier a déployé deux équipes. La première est affectée au secteur en aval de la rue du Moulin de Jarpel pour la pose des réseaux et du futur poste de relèvement dans

le chemin du Moulin. Cette opération va concerner l'ensemble de la rue du Moulin de Jarpel jusqu'à sa partie médiane (intersection avec la rue René Cassin) et va durer plusieurs mois. Les travaux se déroulent sous route barrée. Une déviation a été mise en place. La seconde équipe procède au renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable dans le secteur du bourg (rue de la Paille). Cette partie achevée, les travaux se poursuivront en amont de la rue du Moulin de Jarpel. Une communication sera faite auprès des riverains et plus particulièrement des usagers des services de la commune et de la maison de santé. ■

## Transition énergétique 10 ans d'Enercoop Nouvelle-Aquitaine

**Un anniversaire sous le signe de la rencontre et de la coopération.**

Pour célébrer son 10<sup>e</sup> anniversaire, Enercoop Nouvelle-Aquitaine organise une série de rencontres à travers la région pour mettre en lumière les initiatives et les mobilisations citoyennes autour de l'enjeu de la transition énergétique en Nouvelle-Aquitaine. En partenariat avec CIRENA, Tulle agglomération et la SCIC Énergie Cœur de Corrèze, cette après-midi de rencontre et de sensibilisation sera dédiée aux enjeux des énergies renouvelables et de la transition énergétique citoyenne ■

**5 juin, 14h-17h, Médiathèque intercommunale, Tulle. Conférence et ateliers collectifs.**

**Plus d'infos : 05 55 20 54 01  
energie.climat@tulleagglo.fr.**

## EN BREF



## Devenez référent de compostage partagé !

Vous souhaitez valoriser vos déchets de cuisine tout en partageant des moments conviviaux ? Rejoignez l'aventure du compostage partagé ! Plusieurs sites existent déjà sur le territoire. Les communes de Tulle, Naves, Eyrein, Chameyrat, Corrèze, Chanteix, Sainte-Fortunade, Chanac-les-Mines, Clergoux, Saint-Paul et Pierrefitte s'en sont déjà dotées.

Nous sommes à la recherche de référents pour participer et animer la vie de nos sites ou futurs sites de compostage partagé et des volontaires pour assurer leur bon fonctionnement.

### POURQUOI COMPOSTER COLLECTIVEMENT ?

Participer à la gestion d'un composteur collectif permet à chaque usager de mieux comprendre le cycle des déchets organiques et la nécessité de faire le tri. Composter collectivement permet également de produire du compost : un excellent amendement pour nos sols. Et enfin, c'est parfait pour renforcer le lien social ! Cela nous permet également de diminuer notre poubelle d'ordures ménagères et par conséquent les déchets incinérés. 38 % de notre poubelle se compose de déchets organiques et compostables.

**Une question ? Contactez Karine Henrion, animatrice prévention et tri des biodéchets et Maître Composteur, au 06 37 24 14 25 ou à [karine.henrion@tulleagglo.fr](mailto:karine.henrion@tulleagglo.fr). Plus d'informations sur les biodéchets sur [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr)**

5

**C'est le nombre de bâtiments communaux qui ont bénéficié de travaux d'isolation plancher bas ou haut soit près de 500 m<sup>2</sup>. À La Roche-Canillac, Saint-Pardoux-la-Croisille, Pierrefitte et Espagnac, ces travaux permettent de réduire les déperditions thermiques des bâtiments de plus de 30 %.**



ENTRE ATELIERS, EXPOSITIONS, RENCONTRES...  
IL Y AURA DU VÉLO POUR TOUS LES GOÛTS.

événement

## Le printemps du vélo : du deux-roues pour tous les goûts

**Au printemps, l'univers du cyclisme imprégnera l'agglomération de ses inspirations. Que vous soyez sportif, passionné, ou simplement curieux, les activités proposées sur le territoire sauront capter votre intérêt. Présentation.**

**Au mois de juin, Tulle agglomération se transforme en carrefour dédié au cyclisme.** Au sein de sa médiathèque, deux expositions plongeront les visiteurs dans l'histoire, l'évolution technique et l'imaginaire du deux-roues, avec des objets cultes, des récits émouvants et des illustrations poignantes.

**La première exposition se concentre sur l'objet "vélo"** et son évolution des années 50 à aujourd'hui. Des modèles emblématiques, témoins des progrès techniques et de design permettront de découvrir comment la conception des vélos a évolué au fil des décennies. Il sera aussi possible de découvrir des pièces de légende telles qu'un vélo offert par Eddy Merckx à Raymond Poulidor, le maillot jaune de Romain Feillu porté lors du Tour de France en 2008, ou des effets personnels d'Alain de Carvalho, un coureur qui a pris le départ de quatre Tours de France. Autant de témoignages marquants qui rappellent les grandes heures du cyclisme, des exploits sportifs et des rivalités mythiques. Un autre aspect fascinant de cette exposition réside dans la réhabilitation des vélos. En collaboration avec l'association tulliste "A Bicyclette", des vélos rénovés seront présentés, pour illustrer des histoires de seconde vie.

**La seconde exposition offre une immersion** tout aussi captivante avec les dessins originaux de Laurent David, auteur de la bande dessinée Un espoir en jaune. Cette série, qui raconte l'histoire d'un jeune coureur aspirant à la gloire sur le Tour de France. À travers les illustrations de Laurent David, le cyclisme devient un terrain d'émotions, de doutes, de sacrifices et d'espoirs. L'occasion idéale pour les amateurs de bande dessinée et de cyclisme de découvrir un autre visage du vélo, celui de l'art narratif.

**À l'occasion de la journée mondiale du vélo** le mardi 3 juin, les visiteurs pourront participer aux ateliers "Vélo de la Flamme du Cœur" organisés par le CDOS Corrèze. De 14h à 17h, ces animations offriront une approche ludique et éducative du vélo, accessible à tous les âges, dans un cadre convivial. À 20h, le cinéma Vélo de Tulle projettera "La France à vélo 2", un documentaire qui met en lumière les bienfaits du vélo et son rôle dans le patrimoine naturel et culturel du pays. Cette projection sera suivie d'un échange animé par FNE Limousin, pour approfondir la discussion sur les enjeux environnementaux et l'avenir du vélo. ■

**Sur le territoire, le printemps sera l'occasion de redécouvrir la beauté du cyclisme et de ses histoires, qu'elles soient sportives, artistiques ou humaines.**

### L'INFO EN +

#### RENCONTRE

Le 7 juin, la Médiathèque intercommunale accueillera une conférence avec Claude Louis et Alain de Carvalho, deux figures du cyclisme. Cet événement, prévu à 14h30 dans l'auditorium, offrira l'occasion d'échanger autour de l'histoire du cyclisme et de la passion qui anime ceux qui ont fait du vélo une véritable aventure de vie.

## 5

**C'est le nombre de spectacles qui auront lieu sur le territoire communautaire dans le cadre de Coquelicot du 20 mai au 1<sup>er</sup> juin. Emplie de moments magiques et de découvertes, la programmation des contes vous offrira des parenthèses enchantées lors des 5 rendez-vous prévus sur le territoire. De multiples occasions de découvrir ou redécouvrir l'art du conte. Retrouvez l'intégralité de la programmation de Coquelicot sur [bd.correze.fr](http://bd.correze.fr)**

## FESTIVAL

## Hoora ! 2025 : le programme sur le territoire

Le lundi 14 avril, au Cinéma Véo Tulle, soirée immersive mêlant musique live Vaclko (20h) et cinéma engagé "Haut et Fort" de Nabil Ayouch (20h30). Le mardi 15 avril, sur la scène de Des Lendemain Qui Chantent : Les Frères Casquette pour une performance jeune public. Le mercredi 16 avril, parcours musical pour explorer une diversité d'univers artistiques dans quatre lieux emblématiques de Tulle. Le vendredi 18 avril, soirée explosive à la salle de l'Auzelou avec des figures du rap français – Sniper, Benjamin Epps et Pumpkin. Le samedi 19 avril, sur la scène de Des Lendemain Qui Chantent, trois artistes uniques : Sanity, Zed Christ et Jok'Air. ■

**Retrouvez toutes les informations sur : [deslendemainsquichantent.org](http://deslendemainsquichantent.org)**



## FESTIVAL AUX CHAMPS

## Germes de talents et stars à déguster

**Du 11 au 13 juillet, le Festival aux Champs fait son retour** avec une programmation qui fera germer les plus grandes envies de festivité.

Dans un "Zénith à ciel ouvert", le festival attend près de 9 000 personnes pour vibrer au rythme des découvertes et des têtes d'affiche de cette édition aux univers multiples.

Pour cette 38<sup>e</sup> édition, c'est Claude qui ouvrira ce week-end de fête et d'artistes de tous univers. Clara Ysé et Hervé compléteront la scène du vendredi 11 juillet 2025.

**Et quand on parle de tête d'affiche**, on pense bien évidemment à Thomas Dutronc, Véronique Sanson, dont les noms résonnent aussi loin que l'éten-

due de leur carrière. Ils se présenteront respectivement sur la scène de Chanteix, samedi et dimanche.

**Côté découvertes**, Solann, qui s'est révélée en janvier 2024 avec son EP "Monstrueuse", ouvrira la soirée du samedi, quand le groupe Zoufris Maracas le clôturera. Le dimanche, Hélène Sio et le groupe Karpatt feront escale à Chanteix pour donner la patate aux festivaliers du dimanche. De plus, différentes animations seront proposées : repas, balades, ateliers, expositions et bien plus encore... ■

**Retrouvez toutes les informations du Festival aux Champs sur : [tuberculture.fr](http://tuberculture.fr)**

## EN BREF



## accessibilité

### En route pour plus d'inclusivité

**La Médiathèque intercommunale se lance cette année dans une démarche essentielle : rendre son offre culturelle plus inclusive et accessible à tous, en particulier aux publics spécifiques tels que les malvoyants, les malentendants et les personnes DYS. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de favoriser l'accès à la culture pour tous.**

Dans le cadre de ce projet, des subventions ont été sollicitées, notamment auprès du Centre National du Livre, afin de développer une offre adaptée. Au fil de l'année, la médiathèque mettra à disposition de nouvelles collections, incluant des ouvrages en gros caractères pour les adultes, adolescents et jeunes publics. Ces livres permettront de faciliter la lecture pour ceux qui rencontrent des difficultés visuelles. De plus, des ouvrages spécialement conçus pour les personnes DYS seront également ajoutés, répondant ainsi aux besoins de ce public. L'accessibilité ne se limitant pas aux livres imprimés, des livres audios seront également disponibles afin de permettre un accès facilité à la lecture.

Cette initiative de la Médiathèque intercommunale s'oriente vers une société plus inclusive, où chacun peut trouver sa place et accéder à la culture.



SEPT CONCERTS POUR VIBRER AU RYTHME  
DES TALENTS ARTISTIQUES DU TERRITOIRE !

événement

## Territoire en concerts 2025

Chaque année, la Ville de Tulle avec le Conservatoire de Musique et de Danse et Tulle agglomération s'associent pour offrir des expériences musicales uniques, "Territoire en Concerts".

**Du 10 mai au 28 juin**, 7 concerts seront proposés dans plusieurs communes, mettant en lumière une riche diversité musicale.

Big Band de jazz, musiques actuelles amplifiées, et formations classiques se succéderont pour faire vibrer les spectateurs au rythme d'esthétiques variées. Cet événement illustre la volonté de démocratiser la musique et de rapprocher les habitants des expressions artistiques, tout en offrant aux élèves et professeurs du conservatoire une précieuse opportunité de se produire en public.

Le Conservatoire propose cette année aux communes de l'agglomération les concerts suivants :

- **Samedi 10 mai 20h30** : soirée Musiques actuelles avec 5 à 7 groupes
- **Vendredi 16 mai 20h** : concert piano

- **Samedi 17 mai 16h** : concert d'ensemble de violoncelles du Limousin (Conservatoires de Tulle et de Panazol, Ecole Théadamuse)

- **Vendredi 23 mai 19h30** : concert de guitare classique

- **Samedi 24 mai 20h30** : concert Jazz, avec le Medium Band et le Big Band

- **Samedi 7 juin 17h** : concert de guitare classique

- **Dimanche 15 juin 16h** : concert de contrebasse

Un rendez-vous incontournable, au croisement de la pédagogie et du plaisir musical, pour célébrer la diversité et l'accès à la culture sur notre territoire rural. ■

**Sept concerts pour vibrer au rythme des talents artistiques du territoire !**  
Infos et détails des lieux de rendez-vous à retrouver sur [tulleagglomeration.fr](http://tulleagglomeration.fr)

La Parole à...

# GROUPE MAJORITÉ COMMUNAUTAIRE DE TULLE AGGLO

**Chères habitantes, chers habitants de Tulle aggro,**

Cette tribune est, pour nous, un moyen privilégié de vous informer sur les projets et les actions menées par notre agglomération. Mais c'est aussi un moyen d'expression pour mobiliser toutes les forces vives à travailler, ensemble, pour améliorer la qualité de vie de notre territoire et construire un avenir commun, durable et solidaire.

**L'engagement de chaque conseiller communautaire,** au-delà de la représentation de sa commune, doit s'intégrer dans une vision globale pour notre territoire. Car, oui, une agglomération, c'est avant tout, des communes regroupées pour un même objectif : faire vivre un territoire !

**Le 24 mars 2025 dernier,** nous avons voté le budget 2025, un budget qui dans le contexte économique incertain que nous traversons nationalement, doit assurer une stabilité financière tout en poursuivant nos investissements nous permettant d'allier développement économique, transition écologique et services aux habitants. Mais ce budget est aussi un budget solidaire car voté sans augmentation de l'impôt intercommunal pour les habitants de Tulle aggro.

**Dans les mois à venir,** nous continuerons à avancer sur des projets structurants tels que : notre centre aqua récréatif qui fait peau neuve, la nouvelle réorganisation du service de collecte des déchets, la

mise en route, la création de nouveaux réseaux de chaleur biomasse, la matérialisation de notre réseau de voies touristiques, la mise en place de nouvelles solutions pour une mobilité durable et le renforcement de nos actions en matière de logement et d'emploi.

**Notre vision ?** Rester résolument tournés vers l'avenir, tout en restant attentifs à vos préoccupations et à vos besoins pour que notre agglomération reste un lieu de vie, de solidarité et de prospérité pour tous. ■

**Betty Dessine,**  
vice-présidente de Tulle aggro  
et maire de Chambouive

# GROUPE OPPOSITION

Dans ce temps suspendu où le Président de la République en appelle à chacun d'entre nous pour préparer un conflit russe supposément écrit sur le grand livre de l'Histoire, l'exécutif de Tulle aggro sait garder la tête froide. Il s'agit toujours pour des élus impliqués de construire des lendemains qui chantent avec un budget communautaire qui doit nous permettre pour l'année à venir de supporter "l'effort de guerre macronien".

**À votre service.**

Il va de soi qu'au-delà de la baisse de la dotation globale de fonctionnement, la grande préoccupation sera la gestion des déchets par la collectivité. Le tri sélectif est devenu un moteur existentiel dans notre rapport au monde. Après une hausse de 12% de vos taxes foncières sur les trois dernières années, sans oublier l'ambitieux programme sur l'eau et l'as-

sainissement qui ont fait flamber vos factures, vous devrez désormais vous acquitter d'une taxe sur les ordures ménagères dont le surcoût attendu par foyer est de l'ordre de 50 à 70 euros sur votre facturation précédente (moyenne nationale pour des prestations similaires).

**Les va-t-en guerre communautaires.**

La conjoncture internationale semble aiguïser les appétits de nos élus. Le réarmement de la France devrait, selon les volontés du Président de Tulle aggro, s'affirmer sur le Pays de Tulle avec des propositions d'implantation d'industries militaires. Il faut rappeler qu'ici plus qu'ailleurs, la reconversion industrielle de la manufacture dans les années 90-95 fut une faillite. La gauche mitterrandienne préférait le capital au travail. La droite chiraquienne dans sa volonté de tertiarisation de l'économie française

a poursuivi ce saccage et la perte des savoir-faire. Dans des temps plus récents, vous avez tous en mémoire, l'échec particulièrement consternant de Figeac-aéro qui voulait racheter le traitement de surface des aciers de la MAT en créant une centaine d'emplois. Les syndicats avaient fait capoter le projet pour sauvegarder le statut des agents. La majorité avait regardé passer le train par faiblesse politique. Puis il y eut le projet de s'inscrire dans la dynamique de la Mécanic-vallée, cet eldorado industriel rural aux confins du Lot, de la Lozère et de l'Aveyron. Là encore, ce fut un dossier mort-né... Les emplois continuent de se créer... à Decazeville. ■

**Raphaël Chaumeil,**  
conseiller communautaire,  
conseiller municipal de Tulle

TRANSPORTS  
**SCOL<sup>R</sup>**  
TULLE AGGLO

**L'été approche, la rentrée se prépare !**

LUNDI  
**2**  
JUN

**Ouverture des inscriptions  
de vos transports scolaires**

*Frais de dossier offerts jusqu'au 20 juillet inclus*



UN SERVICE DE  
TULLE'  
agglo